

**ABONNEMENT.**  
 Un an. . . . . 30 fr.  
 Six mois. . . . . 16  
 Trois mois. . . . . 8

**Hors du Département.**  
 Un an. . . . . 35 fr.  
 Six mois. . . . . 18

# ECHO DE L'OUEST

**DIEU ET LA FRANCE**  
*Religion. — Famille. — Propriété.*

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne. . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. **Paul GODET**, imprimeur, place du Marché-Noir.

**On s'abonne**  
 Chez tous les Libraires  
 français et étrangers.

**On s'abonne**  
 Chez tous les Libraires  
 français et étrangers.

**EUGÈNE DE MIRECOURT,**  
 Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

**ADMINISTRATION.**  
 Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

## SAUMUR

12 MARS.

Il faut tout d'abord que je vous fasse part d'un agréable petit roman propagé dans nos campagnes par les coureurs attirés de la propagande Napoléonienne.

« Le retour de l'empire, disent-ils, réparera tous vos désastres et vous rendra toute votre prospérité. Bien plus, vous recouvrirez l'Alsace et la Lorraine au moyen du mariage du fils de Napoléon III avec la petite fille de l'empereur d'Allemagne(1); car Guillaume donnera à sa petite fille l'Alsace et la Lorraine pour dot. »

Qui sait? le *généreux* aïeul ajoutera probablement aussi la frontière du Rhin à cette dot, ne fût-ce que pour donner au moins quelque chose qui lui appartienne.

Dire que nous ne sommes qu'au 12 mars, et que les paysans goberont cet énorme poisson d'avril.

Les rédacteurs du *SIÈCLE* fouillent depuis quinze jours dans le sac à malices révolutionnaires et en tirent les inventions les plus ingénieuses. Ils annoncent qu'il y a partout des conspirations et qu'on se livre aux manœuvres les plus coupables contre le gouvernement de M. Thiers; ils assurent que les royalistes sont d'accord pour lever le poignard, la hache et le coutelas contre cette Maritorne en torchon (2) qu'ils appellent leur République.

Assertions ridicules, mensonges odieux,

(1) La princesse Charlotte, âgée de douze ans, fille de notre Fritz.

(2) Le mot n'est pas de nous, il est de *Paris-Journal*, et nous lui en laissons l'honneur.

rien ne leur coûte pour empêcher le peuple et cette infortunée bourgeoisie de revenir des erreurs absurdes qui ont amené notre décadence; ils tronquent les faits, ils dénaturent l'histoire, ils continuent de nier le droit social, le bon sens, la morale et la raison.

C'est le citoyen Louis Jourdan, vieux démocrate édenté, incrédule sans vergogne, voltairien de naissance, (et boursicotier à ses heures, qui organise surtout cette honnête campagne contre l'opinion monarchique.

Sous ce titre effronté : *Paroles impies*, le même Louis Jourdan publia jadis une longue diatribe contre l'évêque de Poitiers, parce que ce prélat, sur la tombe de M<sup>me</sup> de Larochejaquelin, avait foulé aux pieds, disait-il, toutes les lois évangéliques, en célébrant les gloires vendéennes. Au dire du citoyen Louis Jourdan, premier sujet largement appointé par le *Siècle*, pour les articles irréligieux et les mensonges historiques, devinez ce qu'étaient les Vendéens?

« Les Vendéens étaient des *fratricides*. »

Ils combattaient les bleus, — ô crime impardonnable!

Ils ne voulaient pas se laisser couper le cou par M. de Robespierre, — ô inconvenance!

Enfin, il leur répugnait d'entrer dans les bateaux à soupape du hideux proconsul de Nantes, qui les envoyait se marier à la républicaine au fond de la Loire, — ô petitesse d'esprit!

Le défaut d'espace nous empêche de publier aujourd'hui une lettre très-remarquable de M. Charles Comber, député de l'Ardeche, à propos du rejet de la prise en

considération de la proposition de M. Jean Brunet.

Nous donnerons demain cette lettre.

M. Pouyer-Quertier est sorti victorieux de la lutte. On a la preuve qu'il n'a jamais approuvé les pratiques financières de l'Empire. Puisqu'il a supprimé lui-même les virements, il n'entendait donc rester en aucune sorte dans la voie impériale. « Lorsqu'il accepta le portefeuille des finances, dit l'*Union*, savez-vous ce qui restait dans le Trésor? Un million. Ce million lui fut offert dans un chapeau par le directeur général des fonds.

» Un million dans le Trésor et la moitié de la France envahie! Et dans l'espace d'un an M. Pouyer-Quertier a payé six milliards! Il a fait face aux frais de la guerre, aux dilapidations des caisses publiques, aux emprunts contractés honorablement « ou autrement, » aux obligations envers les Prussiens, et a beaucoup avancé l'évacuation du territoire. Voilà ce qu'il a fait, et, de plus, en partant, il laisse six cent cinquante millions. Quand on a par devers soi de tels souvenirs accumulés dans un si court espace de temps, on peut lever la tête! »

Le *Journal officiel* dément les nouvelles alarmantes que le *Courrier de France* avait données hier sur notre colonie de Cochinchine.

E. DE M.

### NOTRE UNIQUE MAL.

Il n'y a qu'un mal dans notre société si malade, — ou du moins ce mal unique est si profond qu'il embrasse et produit tous les autres maux, et que même, ceux-ci disparaissant, s'il demeure, rien n'est fait.

bon sens, la raison, démenagent de tous les cerveaux.

Est-ce qu'ils se figurent, ces magistrats et ces nobles, que le peuple va déposer l'arme effrayante, l'arme révolutionnaire, qu'ils osent lui mettre entre les mains? Non, certes! Il la tournera contre eux, à la prochaine occasion, peut-être plus tôt qu'ils ne pensent; car ses rapports avec la magistrature et la noblesse sont quotidiens et directs.

Le jour où il sera prouvé que le roi n'est plus le maître, pourquoi donc le peuple obéirait-il aux pouvoirs inférieurs et subalternes?

C'est folie de le croire et de l'espérer: les passions qu'on débride ne s'arrêtent plus et vont jusqu'à l'abîme.

Cette semaine, les nouvelles de la cour sont plus alarmantes que jamais.

Quel parti pouvait décidément prendre le roi, en face de ces révoltes perpétuelles? Il a fait prévenir, le 25 août, son ministre président du conseil, Étienne-Charles de Loménie, comte de Brienne, archevêque de Sens et cardinal, de vouloir bien donner sa démission. C'est un premier sacrifice aux mutineries de la noblesse et de la magistrature.

Il en fera bien d'autres!

En sortant, le soir, de son appartement, Sa Majesté trouva dans la galerie voisine deux haies nom-

breuses de citoyens. On l'accueillit avec des applaudissements enthousiastes.

Plusieurs voix s'écrièrent sur un ton de familiarité qui fit tressaillir Louis XVI:

« — Voyons, Sire, encore un! »

Cela signifiait qu'on demandait aussi le renvoi de M. de Lamoignon, garde-des-sceaux.

Plus tu céderas, pauvre roi, plus ils te feront céder, et où s'arrêteront-ils?

Vers six heures, au moment où le cardinal montait en voiture, un officier des gardes françaises, ironiquement incliné, le salua et dit:

« — Bon voyage, Monseigneur, ne revenez plus! »

Aussitôt la foule de battre des mains et de répéter avec une joie cruelle, sans voir que le pauvre archevêque sanglotait dans son carrosse:

« — Bon voyage, Monseigneur! »

On dit que M. de Brienne veut se retirer à Rome, et que l'abbé de Loménie, son petit-neveu, sera coadjuteur à l'archevêché de Sens. M<sup>me</sup> de Loménie vient de recevoir sa nomination de dame du palais de la reine. Ce sont autant de faveurs par lesquelles le roi, dans sa bonté, cherche à adoucir l'amertume de la disgrâce.

A la fin de la soirée du 27, on a tiré un feu d'artifice au Palais-Royal, en signe de réjouissance. Le parlement a payé la poudre.

Il y a eu beaucoup d'illuminations, notamment aux

Ce mal contre lequel nous devons diriger et grouper nos efforts, ce monstre qu'il faut absolument exterminer, si nous ne voulons pas devenir sa proie, c'est l'*impiété*.

Pour tout autre que l'athée Dieu est le souverain bien: donc le souverain mal pour la créature intelligente, c'est de ne pas avoir Dieu avec soi.

Dans ce mal même il y a des degrés. Les uns vivent loin de Dieu; sur toutes les questions qui se rattachent à lui et aux obligations qu'il nous impose, ils ne disent ni oui ni non: ce sont les indifférents, et leur négligence est impardonnable. D'autres disent non et ne croient pas que Dieu s'occupe de nous, c'est pourquoi ils ne s'occupent pas de lui: ce sont les incrédules. Ils sont ignorants, et la plupart du temps leur ignorance, compliquée d'orgueil, est très-coupable. On les entend parler bien haut de leur bonne foi, et si l'on remonte aux sources de cette prétendue bonne foi, presque toujours on la trouve extrêmement impure.

Mais les indifférents et les simples incrédules ne sont que des êtres inoffensifs, si vous les comparez à l'impie.

L'impie ne se contente pas de négliger Dieu. Tout en le niant à l'occasion, il le considère comme son ennemi personnel. Il ne se contente pas de révoquer en doute certaines vérités révélées. Ces vérités, dont il ne veut pas pour lui-même, il semble qu'elles le gênent chez les autres. Ceux qui sont particulièrement chargés de représenter Dieu sur la terre, les prêtres voués à son culte, les saintes filles vouées à son service et au service de la charité chrétienne, ces

maisons de banque et à l'hôtel des magistrats. La place Dauphine était resplendissante, on y brûlait des feux de Bengale. Elle est habitée toute entière par des conseillers et des procureurs. C'est là surtout qu'on triomphe et qu'on chante victoire.

Sur la place du Palais, des misérables ont poussé l'indécence jusqu'à brûler l'effigie du cardinal, au milieu de fusées et de pétards que sans aucun doute le parlement fournissait encore. Ils ont voulu recommencer, le lendemain, cette scène de désordre; mais des soldats du guet à pied et à cheval sont intervenus et ont dispersé la foule.

Il y a eu du sang de versé.

Le 29, la fermentation publique, excitée par les événements de la veille, n'a pas eu de bornes.

On voyait dans les rues des visages sinistres qui sortaient on ne sait d'où, et que jamais on ne remarque en temps ordinaire. Ces gens-là sont payés pour s'occuper des affaires d'autrui, mais ils feront un jour les leurs.

Du matin au soir, tout ce peuple amenté brûla ou démantela les corps-de-garde du Pont-Neuf, de la barrière des Sergents, de la Nouvelle-Halle, de la Grève, du quai du Louvre, des places Maubert et Saint-Michel et du marché Saint-Germain. On a enlevé dans d'autres corps-de-garde tous les effets qu'on y a trouvés, pour venir les jeter dans un grand feu allumé sur la place Dauphine.

Là, devant la foule exaltée et hurlante, les soldats du guet ont dû se mettre à genoux au pied de la

### Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

#### AVANT, PENDANT ET APRÈS LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

X

Les poètes et Cassandre. — Renvoi des ministres. — Un cardinal brûlé en effigie. — Le feu aux corps-de-garde. — La statue de Henri IV et M. Necker. — Nouveaux scandales du Jansénisme.

Septembre 1788.

Un de nos amis nous adresse une ode, intitulée: *La religion, appui des États*, qu'il attribue à M. André Chénier, dont le talent est si remarquable.

Jadis Cassandre annonçait aux Troyens les malheurs qui allaient fondre sur eux; mais on ne l'écoutait pas. Nos moralistes et nos poètes auront, je le crains bien, le sort de la fille de Priam.

Quand on se moque du roi du ciel, (après tout pourquoi respecterait-on les rois de la terre?)

Notez que les parlements et la noblesse, dans l'unique but de faire prévaloir leur orgueil, emploient de droite et de gauche leur influence pour soulever le peuple. Ils sont positivement pris de vertige. C'est à se demander si la prudence, le

(1) Voir les numéros des 1<sup>er</sup>, 2, 3, 5, 8, 10 et 12 mars.

êtres enfin devant lesquels le sauvage tombe en adoration, ces vrais gardiens de l'ordre social, qui prêchent la bienfaisance aux riches et aux pauvres la résignation, ces consolateurs de l'humanité souffrante, ceux-là, l'impie les hait et leur fait une guerre implacable.

\*\*\*

On a souvent, et à très-juste titre, appelé l'impie le *suppôt du diable*.

Ce que les démons font d'une manière invisible et par ces mille ressources dont dispose le royaume des esprits, l'impie le fait d'une manière sensible. Il est l'incarnation de l'enfer.

\*\*\*

Or, je, dis que c'est là l'unique mal, le mal immense, celui à côté duquel tous les autres ne sont rien, dont il ne sont pour ainsi dire que des dérivés ou des copies.

Donc, il faut absolument combattre. Li-guons-nous tous contre l'impie!

\*\*\*

Et d'abord, soyons fidèles à tous les scrupules; car, pour le plus humble conseil municipal comme pour l'Assemblée souveraine, d'une voix peut dépendre la nomination d'un membre qui, ou bien grossira l'infamie conjuration, ou bien sera contre elle un obstacle de plus.

Dans les corps ou réunions quelconques dont nous faisons partie, attachons aux questions religieuses une importance capitale.

Si, au lieu de frères ou de sœurs, nous faisons venir ou nous laissons venir dans notre village un instituteur franc-maçon, une institutrice libre-penseuse, dans dix ans, dans cinq ans, que d'horribles progrès vers la hideuse impiété!

Préoccupons-nous du recrutement du clergé, des missions et retraites qui réveillent les populations engourdies, de la diffusion des bonnes lectures, de l'établissement, du développement des œuvres pieuses et charitables.

La sagacité de mes lecteurs suppléera facilement à tout ce qui me resterait à dire.

Travaillons à la conservation, à la restauration de la foi. Ceux-là seuls sont dignes du titre de Français et de chrétien qui combattent ce bon combat.

DE MARGERIE.

## PROTESTATION DU CLERGÉ D'ALSACE.

Monsieur le Président,

L'estime de la France nous est trop chère pour nous permettre de rester sous le coup

de l'accusation qui vient d'être portée contre le clergé d'Alsace, et en particulier contre le clergé de Mulhouse, à la tribune de l'Assemblée nationale.

Cette accusation étrange nous a douloureusement surpris. Assurément, nous ne devons pas nous y attendre, dans la situation que les événements nous ont faite.

Nous opposons à cette accusation le démenti le plus énergique et le plus formel. Nous protestons contre les termes dans lesquels elle s'est formulée.

Le clergé d'Alsace a été absolument étranger à la grève qui s'est produite, en 1870, dans les centres industriels du Haut-Rhin.

Le curé de Mulhouse est mort peu de temps après la grève. Sur sa tombe, un délégué de la commission municipale, en se faisant l'organe de la reconnaissance publique, a rappelé, en termes émus, la puissante intervention du vénéré défunt pour faire cesser la grève.

La grève a eu lieu dans le Haut-Rhin quelques jours seulement avant la déclaration de la guerre. Elle se rattachait à un vaste mouvement gréviste qui agitait plusieurs villes de France.

Un seul journal catholique paraissait alors en Alsace. Loin d'encourager la grève, il s'est empressé de publier un appel éloquent de M. le député Keller, qui conjurait les ouvriers de reprendre leur travail.

Ces déclarations suffisent. Elles sont signées par tout le clergé de Mulhouse. Notre caractère nous les demande, et nous les devons à la France.

## DEUX CROQUIS A LA PLUME.

M. Goulard,  
Ministre des finances.

Vive M. de Goulard!

« Avez-vous jamais compté combien de formes Arlequin et Pierrot donnent à leur petit chapeau blanc? Ils le tournent et retournent si bien que, successivement, ils en font une toupie, un bateau, un verre à boire, une demi-lune, un béret, une corbeille, un poisson, un fouet, un poignard, un enfant, une tête d'homme, etc. »

M. de Goulard est le chapeau blanc, en feutre mou, du gouvernement.

Il n'a pas de forme à lui. Il sait prendre toutes les formes que la nécessité veut qu'il ait. Toutes les formes, entendons-nous bien, qu'un galant homme peut prendre sans forfaire. Il n'y a pas d'homme plus honorable,

il n'y a pas d'homme plus aimable que M. de Goulard. Seulement, c'est un astre qui s'est levé tard. Il avait joué les utilités, les raisonneurs et les confidents toute sa vie. Vers la soixantaine, il se trouve lancé dans les grands premiers rôles, et il les aborde tous, et il se trouve que tous sont dans ses moyens.

Le Ciel n'a pas doué M. de Goulard d'une de ces supériorités renversantes qui font, du premier coup, pâmer les femmes et s'exclamer les hommes. Il a fait son chemin doucement, lentement, au ministère des affaires étrangères, arrivant petit à petit, à l'ancienneté et à l'amitié, soutenant de ces deux appuis ses pas incertains. Il n'a, pendant longtemps, fait ombre à personne. Nul ne soupçonnait la magnifique universalité dont il y avait en lui le germe caché. Oh! bien caché! Tout-à-coup, il a démasqué les batteries de son génie sous le consulat de M. Thiers, ne plus ne moins que la statue de Memnon qui rendait des sons harmonieux quand elle était frappée des rayons du soleil.

Un philosophe a écrit naguère que toute la science d'une femme réside dans la manière dont elle sait arranger cette feuille de figuier que prit notre mère Ève. Elles n'ont entendu, pendant quinze ans, disait Diderot, rien autre chose que :

« Ma fille, votre feuille de figuier va mal; ma fille, votre feuille de figuier va bien; ma fille, votre feuille de figuier ne serait-elle pas mieux ainsi? »

Tel M. de Goulard a grandi, solitaire et caché, sous l'œil de M. Thiers, recevant de lui des leçons sur l'art de tenir avec convenance n'importe quel portefeuille, au commandement, ou de remplir n'importe quelle mission à l'étranger, sans sortir de Paris au besoin. Nous saluons en lui un spécimen estimable de l'homme médiocre dont le mérite, mûri par la patience et fertilisé par des connaissances utiles, arrive à des résultats que le génie n'atteindrait jamais et qui déconcerte la galerie. B. LOUSTALOT.

M. Louis Blanc,  
Député de la Seine.

Né à Madrid en 1814, d'un père français. Célèbre par son *Histoire de dix ans* et le rôle politique qu'il a joué en 1848. Il fut nommé membre du gouvernement provisoire à cette époque. Réfugié en Angleterre après le 15 mai, il y écrivit une *Histoire de la Révolution*. Siège à l'extrême-gauche.

La figure d'un gavroche, vieux, grincheux, méchant et désagréable. Petit, étriqué, des traits contractés et camards, deux petits

yeux invisibles, un nez épaté, une bouche aigre et pincée, le tout réduit et mesquin. Avec ses cheveux encore noirs, longs, aplatis et collants, il ressemble à un clerc d'huissier chargé d'une saisie, ou à un trotteur de modes embarrassé de son carton.

Longtemps M. Louis Blanc, avec les joues rebondies et rasées, a dû se faire une jeunesse trompeuse; mais l'âge a mis sa griffe sur le front et la patte d'une oie sur la tempe. Toute la physionomie s'est ridée, et maintenant M. Louis Blanc a l'air d'une vieille femme, digne de jouer une des trois sorcières de *Macbeth*.

Comme orateur, M. Blanc est infiniment prétentieux. Doué d'une voix claire, bien timbrée et habile à accentuer énergiquement les mots qu'elle prononce, muni d'une bouche qui s'ouvre démesurément pour articuler, M. Louis Blanc est un rhéteur habile, mais sentencieux et déclamatoire. Sa petite taille rend presque ridicule cette affectation de solennité, et M. Blanc le savait si bien, que lorsqu'il était membre du gouvernement provisoire, il se faisait apporter un escabeau dans la tribune.

Aujourd'hui que ses pieds touchent la terre, et que son front dépasse à peine le rebord de la tribune, on sourit de voir ce nain se contorsionner en gestes majestueux, et cette petite tête affecter des poses et des cris à la Talma!

(*Lognette politique.*)

MATHURIN.

## L'ENQUÊTE SUR LE 18 MARS.

I

On a dit bien des fois que le citoyen Jules Simon — le ministre de M. Thiers — est un affilié de l'Internationale; on lui a même donné cet aimable surnom de 606, qui a paru à beaucoup de lecteurs une plaisanterie et rien de plus.

Il faut vider cette question une fois pour toutes, car elle est importante en raison de la persistance que le citoyen Jules Simon met à garder son portefeuille et de la persistance de M. Thiers à conserver le citoyen Jules Simon.

Passons donc aux pièces du procès. Voici les preuves.

M. Mouton, ancien chef du cabinet du préfet de police, dépose (page 233) :

Dans une réunion privée, chez Budaille, où nous avions des agents, le fameux Briosne posa cette question à M. Jules Simon : « Citoyen, êtes-vous candidat démocrate-socialiste? »

A quoi M. Jules Simon répondit : « On me demande si je suis communiste? (Ce n'est pas cela qu'on lui avait demandé.) Non ! mille fois non ! »

« On veut savoir si je suis socialiste? Si, par socialiste, on entend un homme qui désire voir

attribuer par les erreurs contre la foi qui y sont jointes.

— Alors, le diable est un imbécile, dit le séminariste.

— Imbécile, ce n'est pas sûr. Pourquoi dites-vous cela?

— Parce qu'il agit contre ses intérêts. Le jour où je vois un miracle opéré par la puissance infernale, je suis obligé de croire en Dieu, à la religion et à tout ce qui s'en suit.

— Vous avez raison, c'est rigoureusement logique. Mais, pour un incrédule qui se convertira, une quantité de prêtres (je dis des plus respectables) peuvent, en présence d'un fait surnaturel, tomber dans le piège de l'hérésie et achever la ruine de l'église de France. Comprenez-vous pourquoi Satan fait des miracles, surtout à notre époque? Il est plus fin que vous, mon cher, et plus fin que moi.

XI

M. de Lamoignon à tous les diables, et M. Necker au troisième ciel. — Départ de l'ambassade indienne. — Rentrée des parlements. — Arrêt inattendu qui proscribit les fusées et les pétards. — Une assemblée de notables précédera les États généraux. — Ces bons habitants de Versailles devenus révolutionnaires. — Le chevalier Pamphlet. — On ne parlait plus de la Chasse du Diable.

Octobre 1788.

Dans la matinée du 15 septembre, le roi a redemandé les sceaux à M. de Lamoignon.

Cette disgrâce du chef de la magistrature excite dans le peuple une allégresse tumultueuse, et les

statue de Henri IV, demander pardon au peuple et crier :

« — Vive le Roi et M. Necker ! »

Ce qui veut dire que l'ancien ministre reprend, dès aujourd'hui, la direction des finances et rentre au conseil. L'enthousiasme pour cet homme est porté à un point incroyable. Nous verrons le degré de consistance que cela prendra.

\*\*\*

M. le premier président, revenu de Versailles, le 6 de ce mois, à deux heures de l'après-midi, a fait distribuer aux magistrats des missives de la part du roi, pour qu'ils eussent à s'assembler à l'hôtel de la présidence, le jour même, de quatre à cinq heures du soir. Il leur apprit qu'il avait été décidé le matin, au conseil, de réintégrer le parlement, et que M. le garde-des-sceaux publierait une déclaration qui autoriserait le rappel des autres cours souveraines.

M. de Crosne, lieutenant-général de police, a eu soin de faire propager la même nouvelle dans tous les cafés de Paris.

Le conseiller d'Espréménil, rendu à la liberté, a quitté samedi les îles de Sainte-Marguerite, et tous les autres prisonniers ont obtenu leur élargissement.

Rien de plus naturel; à présent les ministres seuls sont coupables.

\*\*\*

Il paraît qu'on n'en finira pas avec le Jansénisme. Voici de nouveaux scandales et du désordre dans

l'Eglise même, quand elle a si grand besoin d'être en paix avec ses enfants, pour se défendre contre les philosophes et les révolutionnaires.

Quelque temps avant sa mort, l'archevêque de Lyon eut l'imprudence de donner une cure à l'un des anciens fanatiques de Saint-Médard, multipliés dans son diocèse plus que partout ailleurs.

On sut peu de mois après que le curé venait d'établir un atelier de convulsions et proclamait hautement qu'il agissait par ordre de Dieu même.

\*\*\*

Un recueil de philosophie et d'histoire, publié en 1730, à Amsterdam, parle d'un savant plein de sagesse et de prudence, qui voulut un jour étudier de près le phénomène des convulsions. Il écrivit, aux membres de l'académie hollandaise :

« Messieurs,

« Ne vous imaginez pas que la vertu émanée du corps du bienheureux Paris ait la force de ressusciter les morts, de rendre l'ouïe à un sourd, la vue à un aveugle de naissance, ou de faire marcher un paralytique. Jamais elle ne s'est avisée de pareils prodiges.

« C'est un certain abbé de Bécheran qui, couché sur le tombeau, se démène à se briser les os, et, dans ses accès convulsifs, exécute le saut de carpe le plus incroyable, sans se faire de mal. Ce sont des fous qui avalent des charbons allumés, et qui gobent, comme pêches, des cailloux gros comme le poing. On les frappe des demi-heures

sans qu'ils paraissent le sentir, et ils supportent dix hommes qui leur marchent sur le ventre.

« J'ai vu dans mes voyages vingt joueurs de gibecière qui feraient nargue à la vertu miraculeuse émanée du corps du bienheureux Paris.

« En France, nos Camisards se sont avisés d'exécuter de pareils tours et ont voulu faire croire aussi à ces balivernes.

« La plupart des faits que M. Jurieu (1) rapporte, dans ses lettres pastorales, ont beaucoup d'affinité avec les miracles du cimetière de Saint-Médard. Les a-t-on crus? Pendant quelque temps le petit peuple a donné dans ces bourdes; mais les sages en ont gémi et ont vu de telles extravagances avec douleur. »

\*\*\*

Un élève du séminaire de Saint-Sulpice demandait à l'un des grands-vicaires du diocèse de Paris s'il avait jamais vu quelque merveille de la secte janséniste.

— Oui, répondit le grand-vicaire, j'en ai vu plusieurs.

— Et quelle est votre opinion sur ces miracles?

— Il m'est impossible d'en révoquer en doute le surnaturel.

— Mais de quel genre le croyez-vous?

— Je le crois diabolique, parce que n'ayant rien qui passe le pouvoir de Satan, on est forcé de le lui

(1) Théologien et controversiste protestant, auteur de *l'Esprit de M. Arnault*. Il écrivait à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième.

RÉORGANISER LA PROPRIÉTÉ, et organiser le travail, oui, je suis socialiste ! »

Alors Briosne, qui prêchait ouvertement la liquidation sociale, dit : « Citoyens, vous avez entendu ! Je n'étais pas, je l'avoue, partisan du citoyen Jules Simon ; je n'étais pas résolu à voter pour lui ; mais, après la déclaration qu'il vient de faire, je l'accepte comme candidat démocrate-socialiste de la 9<sup>e</sup> circonscription. »

Voilà ce qui s'est passé en 1869.

Les gens du 31 octobre, les émeutiers du 22 janvier, les insurgés du 18 mars n'ont pas eu d'autre programme : « réorganiser la propriété, organiser le « travail », et leurs candidats sont démocrates-socialistes. On peut vérifier une fois de plus la connexité étroite qui existe entre les hommes du 4 septembre et les hommes de toutes les autres insurrections qui ont suivi. Mais avant de revenir sur les preuves de cette vérité, terminons l'affaire Jules Simon. Le voilà déjà démocrate, socialiste, partisan de ceux qui veulent « réorganiser la propriété, » c'est-à-dire l'enlever d'abord à ceux qui la possèdent pour la réorganiser.

Voici qui complète parfaitement la déclaration précédente :

Déposition de M. Fribourg, auteur d'un ouvrage très-instructif sur l'Internationale, dont il a été l'un des fondateurs.

(Page 573.)... A Paris, nous arrivions à ne plus toucher que 25 sous par chaque adhérent une fois que la Société eut compté 1,200 membres. Nous avions un loyer de 1,200 fr., des frais d'impression, de délégation ; nous ne pouvions joindre les deux bouts, à tel point, — M. Jules ne se rappellerait peut-être point ce fait, — que nous avons dû faire un appel à tous nos adhérents, et que, en qualité d'adhérent, M. Jules Simon m'a donné 20 fr.

M. le président. — M. Jules Simon est donc membre de l'Internationale ?

M. Fribourg. — M. Jules Simon, de même que M. Henri Martin, de même que M. Chaudey et qu'un certain nombre de notabilités politiques et militaires, nous avaient envoyé leurs adhésions. Seulement, beaucoup m'avaient demandé à ne pas être portés sur les listes de l'Internationale, recommandation à laquelle j'ai toujours obéi... M. Jules Simon, pas plus que M. Henri Martin, ne m'ayant demandé l'incognito, j'ai cru pouvoir citer les noms dans un travail que j'ai fait à ce sujet.

M. le président. — Ils étaient adhérents, et non pas membres de l'Internationale.

M. Fribourg. — ILS ÉTAIENT MEMBRES DE L'INTERNATIONALE, et si je fais appel à mes souvenirs, je me rappellerai parfaitement que le n° 606 A ÉTÉ REMIS À M. JULES SIMON PAR MOI-MÊME.

Il ne s'agit plus ici de suppositions. M. Jules Simon, ministre de M. Thiers, est donc bien réellement le n° 606 de l'Internationale. L'organisateur qui lui a remis son numéro l'atteste. Et le gouvernement et la majorité, et le pays, acceptent sans plus de résistance d'avoir pour ministre le « démocrate-socialiste qui veut réorganiser (sic) la propriété et qui s'enrôle dans l'Internationale.

scènes de désordre recommencent. Il va sans dire qu'elles se produisent toujours sur la place Dauphine et sur la place du palais.

Le 16, dès quatre heures de l'après-midi, un rassemblement considérable interceptait le milieu du Pont-Neuf. On forçait les passants, à pied ou en voiture, à ôter leur chapeau et à crier :

« — Vive Henri IV, le roi et M. Necker, et Lamoignon à tous les diables ! »

Nous ne voyons pas ce que Henri IV vient faire dans toutes ces émeutes, où il n'est absolument pour rien.

Il paraît qu'on a obligé M<sup>r</sup> le duc d'Orléans lui-même à descendre de carrosse et à pousser le même cri. Monseigneur ne se plaint pas, et, du reste, il aurait tort de se plaindre. Ordinairement les personnages de sa condition ne manquent pas d'être informés de ce qui se passe, et rien ne l'obligeait à venir sur le Pont-Neuf. En se mêlant aux multitudes on a ses motifs ; cela peut servir un jour. Soyons populaire et attendons les événements.

Juste au milieu de cette bagarre, survinrent des soldats de la maréchaussée conduisant un déserteur. Le peuple le fit mettre en liberté.

Comme les soldats se plaignaient, arguant de leur consigne et des ordres qu'ils avaient reçus, la populace rossa les soldats ; puis, les têtes s'échauffant par ces excès mêmes, on jugea convenable de brûler sur la place Dauphine l'effigie du commandant de la garde de Paris.

Et c'est l'instruction publique, l'éducation des enfants, la préparation des générations qui grandissent qu'on a mises en de pareilles mains ! A quoi en sommes-nous donc réduits et où allons-nous ? (A suivre.)

## Faits et propos du jour.

Il paraît que M. Barthélemy Saint-Hilaire se promène à Versailles dans un fort joli coupé, qui appartenait à l'impératrice.

A cela rien de surprenant. L'ami de M. Thiers est dans les pures traditions républicaines,

En 1848, ces messieurs du gouvernement provisoire, après s'être partagé les meubles de la cour, se partagèrent également les voitures. Chacun prit la sienne. Mais lorsque l'illustre secrétaire Pagnere voulut choisir à son tour, il ne s'en trouva plus,

Clameurs d'indignation de madame la secrétaire. Elle sonne ; tous les domestiques accourent effrayés.

— Qu'est-ce à dire ? il n'y a point de voiture pour moi ?

— Il n'y a plus que celle du sacre, répond un cocher doré sur tranches.

— Alors qu'on me la donne.

— Mais, Altesse... pardon !... citoyenne, veux-je dire, elle a huit chevaux ?

— Eh bien, qu'on en retire quatre, et qu'on me l'amène !

Il paraît décidément que le prétendu projet d'attentat contre le prince de Bismark n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques employés de police trop zélés. Il résulte, en effet, des renseignements publiés par les feuilles berlinoises les moins suspectes que les perquisitions faites, à Posen, au dernier domicile de l'inculpé, n'ont amené la découverte d'aucun document de nature à corroborer les graves soupçons qu'on avait fait peser sur lui ; on a trouvé, en revanche, une lettre qui explique de la façon la plus naturelle et la plus inoffensive son voyage à Berlin, que l'on disait avoir été entrepris dans un but criminel.

Il est donc devenu impossible d'essayer de jeter la déconsidération sur le parti catholique, en rendant les idées qu'il représente plus ou moins responsables d'un attentat qui se trouve être purement imaginaire.

Le bruit court depuis ce matin que la commission d'enquête a prononcé le renvoi

de M. Bazaine devant un conseil de guerre. Mais ce n'est encore qu'un bruit.

Dans son numéro du six mars le *Radical* accusait le « curé de Batignolles d'avoir refusé l'enterrement d'un pauvre homme si la somme de 25 francs ne lui était pas remise d'avance. »

Aussitôt les deux paroisses de Batignolles ont protesté, faisant dire à M. Mottu que la nouvelle était absolument fautive et que sa bonne foi avait été surprise.

La bonne foi de M. Mottu !

Les mois de mars, avril et mai vont nous ramener bientôt les souvenirs des plus mauvais jours de l'année 1871.

Annonçons dès aujourd'hui que le samedi 23 mars sera célébré, à dix heures du matin, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, un service anniversaire pour les victimes de la rue de la Paix, les manifestants du 22 mars.

Le procès des contumax, qu'on avait d'abord fixé au 5 janvier, puis ajourné pour compléter la liste des accusés commencera irrévocablement le premier lundi d'avril, devant le troisième conseil de guerre.

La liste, qui comprend 87 noms, est close aujourd'hui.

On estime que trois séances suffiront pour les 87 jugements.

Un boursier vient de se pendre au bois de Boulogne. Est-ce que la forêt n'a qu'un arbre ?

Très-joli mot cueilli dans le *Vrai Patriote* : Un bon bourgeois passe l'autre jour place de la Bastille avec son fils.

— Papa, lui demande l'enfant en lui montrant le Génie, qu'est-ce que ça veut donc dire, ce bonhomme qui a une jambe en l'air ?

— Ça veut dire, mon fils, qu'en France la Liberté n'est jamais sur ses deux jambes.

## Chronique de l'Ouest

ET  
CHRONIQUE LOCALE

Le *Courrier de Saumur*, après avoir raconté dans son numéro d'hier les prouesses ignobles de ses bons amis les démagogues à l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux, ajoute :

Le 18, M. de Barentin a été nommé garde des sceaux et vice-chancelier.

Toujours le même enthousiasme pour M. Necker. Ces honnêtes banquiers de Paris le portent au troisième ciel, parce qu'on a continué toute la semaine à payer les bons du trésor. Pourtant quelques financiers, plus soupçonneux et plus matois, font observer que le ministre ne s'est encore déterminé à aucune démarche publique au sujet des mesures qu'il se propose de prendre.

« — En fin de compte, disent-ils, M. Necker trouve, à ce qu'il paraît, comme tout le monde, des obstacles au redressement des finances, et il juge prudent de ne pas s'engager. »

A la suite de ces petits commentaires, propagés à la Bourse, on a vu les fonds publics, dont la hausse avait salué l'avènement du ministre, subir un mouvement de baisse très-prononcé.

Les ambassadeurs de Tipou-Saïb doivent s'embarquer à Brest sur la *Thétis*, frégate armée tout exprès pour leur transport.

On leur permet au nom du roi d'emmener avec eux une foule d'artistes choisis dans les écoles et les manufactures, plus trois ou quatre cents enfants trouvés, instruits du maniement des armes, et qui vont servir à recruter le corps d'Européens que Tipou-Saïb entretient à Seringapatam.

Du reste, on ignore la nature des engagements

« Voilà ce qui arrivera fatalement dans l'église St-Pierre de Saumur, si le fougueux prédicateur qui en occupe la chaire tous les vendredis continue à exciter à la haine des citoyens les uns contre les autres et au mépris du gouvernement républicain. »

Il suffit de citer de telles paroles pour que l'indignation des honnêtes gens en fasse justice ; mais on doit les signaler également à l'autorité judiciaire, pour qu'elle sache bien, au cas où des scènes scandaleuses viendraient à se produire, quel en a été le provocateur direct.

Cette provocation du *Courrier de Saumur* est d'autant plus impardonnable, que tout l'auditoire de vendredi peut affirmer qu'il n'a pas été question de politique dans la conférence du Révérend Père dominicain.

Les décrets relatifs au chemin de fer de Poitiers à Saumur ont été signés avant-hier par M. le Président de la République.

Ont lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Le conseil municipal de Saumur vient de refuser toute subvention pour le réseau départemental des chemins de fer proposés par la société Galland et compagnie.

Ce résultat ne nous surprend pas. Au point de vue exclusif où s'est placé le conseil municipal de Saumur, il ne pouvait comprendre l'obligation de confondre les intérêts de Saumur avec ceux du département. Si l'on veut bien relire les considérants qui précèdent, on y voit, en effet, que le conseil municipal de Saumur ne reconnaît le caractère d'utilité générale qu'à trois lignes, et lesquelles ? Celles qui aboutissent à Saumur ! Les autres ne sont pas même d'intérêt local (pour Saumur, sans doute). Ainsi, l'intérêt général du département et l'intérêt local de chaque commune n'existent que par et pour Saumur ; en dehors de Saumur, il n'y a rien.

La foire de Beaugency se tiendra, comme à l'ordinaire, le 25 mars.

L'interdiction résultant d'un arrêté du 28 novembre dernier ayant été levée spécialement pour cette foire, tous les propriétaires de bestiaux pourront amener sur le marché les animaux de toutes sortes, en justifiant que la commune d'où ils proviennent n'a pas été envahie par le typhus.

Mercredi dernier, un triste accident est arrivé à la minoterie de M. Renaudier, à Montreuil-sur-Maine.

que ces Indiens sont venus contracter au nom de leur maître.

Une autre nouvelle à laquelle on doit s'attendre, c'est que le parlement et les pairs sont rentrés le 4 septembre, les magistrats à neuf heures du matin, les pairs à dix heures. Cette rentrée a eu lieu en présence d'un public innombrable, qui battait des mains et faisait aux vainqueurs une ovation tumultueuse.

Ici-bas, les meilleures choses ne peuvent durer, c'est la règle.

Après avoir, comme une gazette l'a dit tout haut, payé la poudre des réjouissances publiques, la magistrature, qui a repris sa robe et sa dignité, ne veut plus de manifestations populaires. Sur les conclusions de M. l'avocat-général Séguier, et par un arrêt bien en forme, la cour vient de défendre expressément, devinez quoi ? Le refrain d'une chanson qu'on a faite le soir même va vous le dire :

Les pétards et les fusées,  
Les fusées et les pétards !

A la bonne heure, on aime à voir les gens revenir à résipiscence.

Par le même arrêt, la cour interdit les attroupelements et les cris dans la rue. Tout cela est pour le mieux. On recommence à donner des ordres ; reste à savoir si on n'a pas supprimé l'obéissance.

(La suite prochainement.)

Un garçon farinier était occupé à passer une courroie sur une poulie, lorsqu'il a été saisi par sa blouse et entraîné dans les rouages.

Le moulin a été arrêté presque aussitôt, mais le malheureux était horriblement mutilé. Il est mort une heure après.

Il laisse sa mère, sa femme et trois enfants en bas âge.

MM. les architectes sont informés qu'un concours est ouvert pour la rédaction d'un projet d'achèvement de la façade de l'église Saint-Joseph, d'Angers.

Ceux qui voudront concourir pourront prendre connaissance du programme chez M. le président de la fabrique à Angers, faubourg Bressigny, 66.

## DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 11 mars, 8 h. 15 s.

La commission pour l'instruction a entendu, aujourd'hui lundi M. Jules Simon.

La commission de la réorganisation de l'armée maintient l'incorporation totale chaque année de tous les jeunes gens de la classe.

Le Journal officiel du 10 mars publie :

Décret réglant la constitution intérieure de l'Observatoire de Paris et de Marseille.

Nomination de colonels au grade de généraux de brigade dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée.

BERLIN. — La Chambre des seigneurs a adopté par 425 voix contre 76 le projet du gouvernement sur l'instruction scolaire.

Des avis de Pesth, en date du 8, donnent comme certain que le ministère hongrois est résolu à repousser les demandes du gouvernement français relatives aux modifications du traité de commerce austro-français. On assure que le ministère Cisleithan a pris une résolution semblable.

Pour les articles non signés : P. GODET.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR.

Les actionnaires qui voudraient confier leurs titres à M. Lecoy, pour recevoir les intérêts échus, sont invités à les déposer chez lui avant le 18 mars.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

## Marché de Saumur du 9 mars.

Froment (l'h.) 77 k. 24 20	Graine trèfle 50	—	—
2 <sup>e</sup> qualité. . . 74 23 20	— luzerne 50	—	—
Seigle . . . . 75 12	Foin (h. bar.) 780	85	—
Orge . . . . 65 10	— Luzerne —	780	65
Avoine h. bar. 50 9 50	Paille —	780	65
Fèves . . . . 75 12	Amandes . . . . 50	—	—
Pois blancs . . 80 35	— cassées 50	—	—
— rouges . . . 80 35	Cire jaune . . . 50	180	—
Graine de lin. 70	Chanvre tillé (52 k. 500) —	—	—
Colza . . . . 65	Chanvre broyé	—	—
Chenevis . . . 50	Blanc . . . . .	—	—
Huile de noix 50 k.	Demi-couleur . . .	—	—
— chenevis 50	Brun . . . . .	—	—
— delin . . . . 50			

## COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1870. 1 <sup>re</sup> qualité 100 à 120	Id. 2 <sup>e</sup> id. 75 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1871, 1 <sup>re</sup> id. 45 à 55	Id. 1871, 2 <sup>e</sup> id. » à »
Saint-Léger et environs 1871, 1 <sup>re</sup> id. 45 à 55	Id. 2 <sup>e</sup> id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1871, 1 <sup>re</sup> id. 42 à 48	Id. 2 <sup>e</sup> id. » à »
La Vienne, 1871. . . . . 30 à 35	
ROUGES (2 hect. 20).	
Souza et environs 1871. . . . . 70 à 80	Champigny, 1871. . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 120 à 150
Varrains, 1871. . . . . 70 à 80	Bourguell, 1871. . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 90 à 100
Restigné 1871. . . . . 70 à 80	Chinon, 1871. . . . . 1 <sup>re</sup> id. 60 à 75

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 MARS 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71. . .	56 60	»	10	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	247 50	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre. . .	81	»	»	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	287 50	»	10
4 % jouissance 22 septembre. . .	70 50	»	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	520	»	»
5 % Emprunt . . . . .	89 30	»	15	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	965	»	»
Obligations du Trésor, t. payé. . .	433	»	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	213 75	1	25	»	»	»	»	Orléans . . . . .	294	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	372 50	»	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	286 50	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	446 25	»	»	»	»	»	»	Est . . . . .	280 50	»	»
— 1869, 3 % t. payé. . . . .	272 25	»	»	»	»	75	»	Nord . . . . .	303	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé. . . . .	257 50	»	50	»	»	»	»	Ouest . . . . .	286 75	»	»
— libéré . . . . .	236 25	1	25	»	»	»	»	Midi . . . . .	288 50	»	»
Banque de France, j. juillet. . . . .	3680	»	»	»	»	»	»	Deux-Charentes . . . . .	290	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	692 50	2	50	»	»	»	»	Vendée . . . . .	270	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	501 25	»	»	»	»	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	»	»	»	»	»	»	»				
								Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	920	»	5
								Soc. gén. de Crédit industriel et	617 50	»	2 50
								comm., 125 fr. p. j. nov. . . . .	215	»	»
								Crédit Mobilier . . . . .	»	»	»
								Crédit foncier d'Autriche . . . . .	»	»	»
								Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	450	»	5
								Est, jouissance nov. . . . .	506 35	»	3 75
								Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. . . . .	887 50	2	50
								Midi, jouissance juillet. . . . .	610	»	2 50
								Nord, jouissance juillet. . . . .	972 50	»	2 50
								Orléans, jouissance octobre. . . . .	880	»	10
								Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	510	»	»
								Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»
								Compagnie parisienne du Gaz.	715	1	25
								Société Immobilière, j. janv. . . . .	45	»	2 50

## GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — solr, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — solr, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43

# A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre,

A SAUMUR.

MAISON  
DE GROS ET DÉTAIL  
Rue Baudrière,  
A ANGERS.

MAISON  
D'ACHATS  
Rue d'Aboukir,  
A PARIS.

## CHANLOUINEAU ET G. MAURICE.

CHALES  
Et Confections.

SOIERIES UNIES  
Et Fantaisie.

## Très-grande mise en vente des nouveautés de la saison.

Malgré la hausse énorme et réelle qui existe sur les tissus, tous seront vendus sans aucune augmentation de prix.

### ARTICLE EXCEPTIONNEL

500 pièces de Popelines et Poil de chèvre unis, rayés et quadrillés, au prix, inconnu jusqu'à ce jour, de **35 centimes.**

Plus de 1,000 pièces de nouveautés pour robes seront vendues dans les mêmes conditions de bon marché. Très-grand choix d'articles spéciaux pour enfants.

### TOILES FIL ET MADAPOLAMS VENDUS A L'ANCIEN COURS.

### CONFECTIONS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

Le rayon de confection pour jeunes gens et enfants a reçu cette année tous nos soins et sera à l'avenir beaucoup mieux assorti que par le passé; nous avons en magasin toutes les tailles et tous les prix désirables dans tous les genres.

### Mercerie et Bonneterie. — Passementeries. — Corsets.

Cravates, Chemises, Gilets de flanelle, Blouses, Salopettes.

Seul dépôt à Saumur de la flanelle hygiénique et irrétrécissable.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A l'amiable,

### UNE MAISON

Située à Saint-Florent, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, rue Haute,

Composée de deux chambres basses, dont une en cave, une chambre haute au-dessus de la chambre en cave, grenier au-dessus, petit grenier au-dessus de l'autre chambre basse; cour, puits commun, auquel on arrive par la rue, lieux d'aisances dans la cour.

Le tout joignant Veillon, au levant, au couchant et au nord, une ruelle

commune avec M. de la Frégoillère, au midi la rue.

Facilités de paiement. S'adresser, pour traiter, à M. MÉHOUS, notaire à Saumur. (143)

### A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1<sup>er</sup>, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant rue de la Petite-Bilange. (144)

### NOUVEAUTÉS

MAISON GABORIT

On demande un apprenti.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

### HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

ON DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

Rue Royale, n° 4, à Saumur.

## VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

DE

Beaux Produits de l'Agriculture

Pommes du Canada franc de Rainette.

Vente au rabais de pommes piquées pour marmelades et confitures. Grande quantité de pommes de terre longues, excellente qualité, pour semence et cuisine.

Carottes à jus, qualité supérieure, pour cuisine et graines. S'adresser à M. PICHÉRIE-DUNAN, professeur d'Agriculture, rue Royale, n° 1, Saumur.